

L'abolition de l'esclavage n'a pas mis fin à la tyrannie

Michèle Leroux

L'actualité l'aura encore emporté sur l'histoire. «La conjoncture est venue bousculer les objectifs du colloque international commémorant le bicentenaire d'Haïti et la révolution des esclaves de Saint-Domingue», reconnaît le professeur du Département de sociologie Franklin Midy, coordonnateur du Comité de commémoration. Comment, en effet, réunir des chercheurs et intellectuels de plusieurs pays pour réfléchir et discuter de l'esclavage colonial alors que le chaos gagne le pays, devenu une véritable poudrière?

«Afin de discuter de la situation actuelle et des perspectives, nous avons ajouté une table ronde le 5 mars, à 19 h, à la salle DS-R510, explique M. Midy, coordonnateur du colloque qui se tiendra les 4 et 5 mars prochain, sous le thème *Traite, esclavage colonial, révolution de Saint-Domingue et droits de l'homme*. Parmi la vingtaine de conférenciers attendus, dont plusieurs sont d'origine haïtienne, quatre se trouvent présentement en Haïti. «Nous souhaitons grandement qu'ils puissent venir», ajoute le professeur qui, avant de nous parler du colloque, a accepté de commenter les événements qui se déroulent actuellement dans son pays d'origine.

Aristide, un autre tyran

M. Midy a quitté Haïti en 1965, en plein règne du dictateur François Duvalier, surnommé Papa Doc, cet ancien médecin et dirigeant d'une importante secte vaudoue, qui installa un implacable régime de terreur, marqué par les persécutions et les assassinats. «Je suis triste et dépassé par les événements. Pour la première fois, je ne suis pas optimiste du tout. C'est une tragédie, une régression vers la tyrannie», estime le professeur. «Ce qui se passe actuellement est d'abord la responsabilité personnelle du président Aristide. Il a voulu tout le pouvoir, fait disparaître le Parlement, dissout l'armée, politisé la police. Il est intervenu dans tout, ce qui a mené à un pays complètement désorganisé, sans institutions. La situation découle aussi de l'incapacité du gouvernement à faire face aux problèmes économiques. Les chiffres dé-

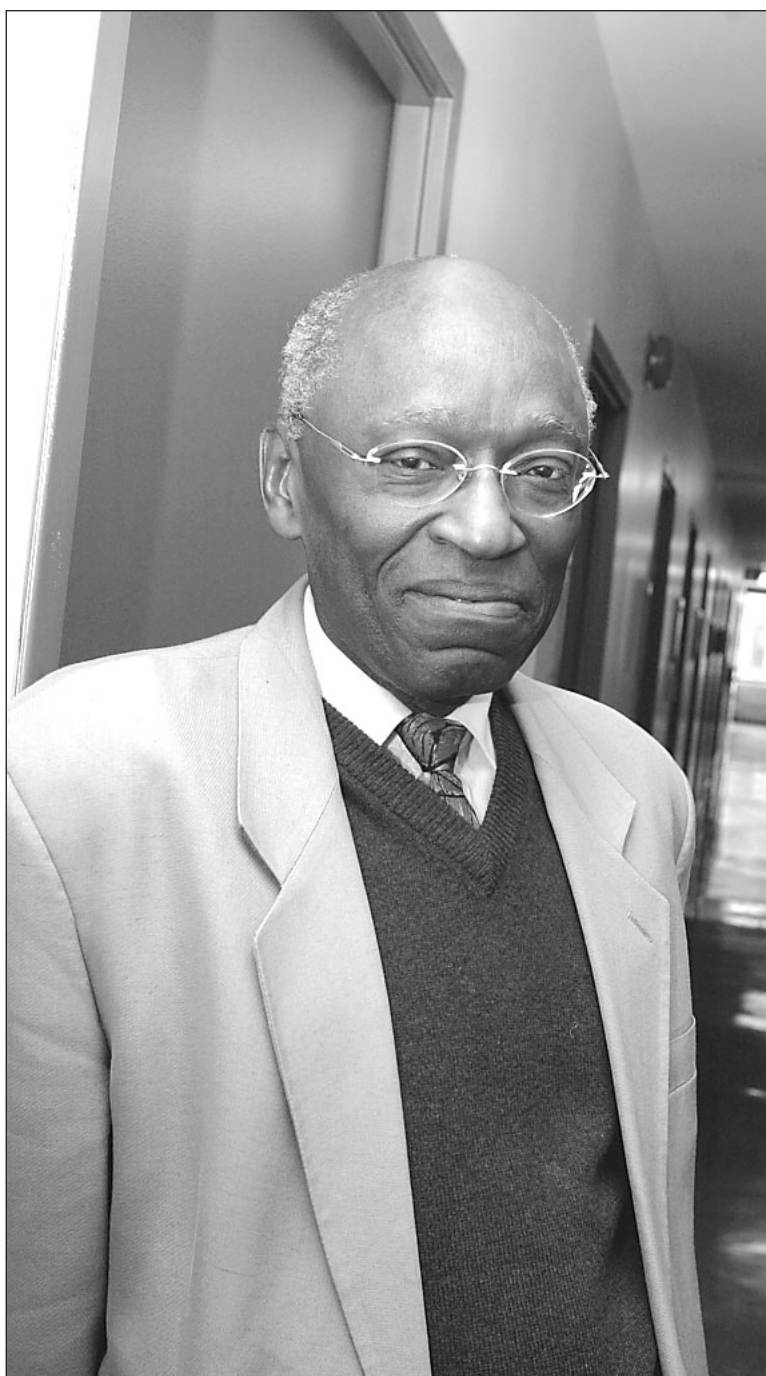


Photo : Jean Martin

Franklin Midy, professeur au Département de sociologie.

montrent la diminution des ressources, la montée du chômage, l'incapacité à créer des emplois et à offrir les services de base, de santé, d'éducation, de transport. Et le gouvernement n'a même plus la capacité d'assurer la sécurité des villes, sauf à Port-au-Prince, pour l'instant.»

L'absence de solutions rend la situation désolante et sans espoir. «En supposant que le président Aristide démissionne ou quitte, qui fera face à la situation? Même s'il y a un regroupement des forces anti-Aristide, il n'y a pas de programme. L'opposition n'a pas l'autorité ni la légitimité. Les groupes en insurrection n'ont rien à voir avec la démocratie...»

C'est une véritable tragédie, murmure le professeur, le regard triste.

L'homme : marchandise

L'île des Caraïbes, que les colons espagnols avaient nommé *Hispanola* (*la Petite Espagne*), fut la première colonie du Nouveau Monde où s'implanta l'esclavage des Noirs. Victimes des épidémies et des travaux forcés imposés par les colons assoiffés de métaux précieux, les Arawaks — le peuple autochtone — furent décimés en moins de 50 ans, et remplacés dès 1505 par les esclaves noirs achetés d'Afrique. L'arrivée des colons français et le développement de la traite négrière firent de Saint-Domingue la

plus riche colonie esclavagiste de l'Amérique. À la veille de la Révolution française, l'île comptait près d'un demi-million d'esclaves noirs pour 30 000 colons blancs, qui contrôlaient les deux tiers des terres. Le 1^{er} janvier 1804, à la suite de la révolution dirigée par Toussaint Louverture, les esclaves noirs de Saint-Domingue ont mis un terme à l'ère coloniale et instauré la première république noire du monde, rebaptisant la «Perle des Antilles françaises» de son nom arawak, Haïti, qui signifie terre montagnaise.

Le colloque international s'inscrit dans le cadre de l'*Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition*, proclamée par l'UNESCO. Au nombre des conférenciers attendus à l'UQAM, signalons l'historien et constitutionnaliste Claude Moïse, montréalais d'origine haïtienne à qui le mandat de lancer un quotidien en Haïti a été confié récemment. M. Moïse a aussi dirigé la publication du *Dictionnaire historique de la révolution haïtienne (1789-1804)*, paru en décembre dernier aux Éditions Images et auquel M.

«L'Amérique sans maître et sans esclave, c'est d'abord l'œuvre de la résistance esclave.»

Même si le présent d'Haïti occupe aujourd'hui l'avant-scène, M. Midy n'est pas moins convaincu de l'importance de réfléchir au passé. «Il faut revisiter le passé pour pouvoir reouvrir la route de l'avenir... Car il reste, encore aujourd'hui, à élucider toute la signification de la révolution des esclaves et à mettre à jour sa contribution à l'histoire de l'humanité. L'Amérique sans maître et sans esclave, c'est d'abord l'œuvre de la résistance esclave. Il faut approfondir la réflexion sur ce qui fut et reste un «crime contre l'humanité», pour savoir comment le reconnaître et pouvoir le mettre à distance... Un héritage de trois siècles, on n'enlève pas ça simplement par décret. Le passé laisse des traces. L'esclavage et le racisme anti-noir sont apparus en même temps. Plus on en saura, plus on comprendra ce qu'est le racisme, et plus on pourra prendre de distance face aux préjugés», estime M. Midy.

Midy a collaboré. Sont également attendus d'Haïti l'historien Michel Hector, le sociologue Laënnec Hurbon et l'économiste Michelle Pierre-Louis. Des universitaires venus d'Afrique, d'Europe, des États-Unis et de Cuba se joindront à ceux du Canada et du Québec, pour une série de conférences portant sur la traite et le commerce triangulaire, le trafic d'êtres humains, l'esclavage colonial, la révolution des esclaves de Saint-Domingue et sa contribution à l'universalisation des droits de l'homme. La députée de Guyane au Parlement français, Mme Christiane Taubira, sera l'invitée d'honneur du colloque. Soulignons que Mme Taubira est à l'origine de la loi par laquelle la France a reconnu, en 2001, que la traite et l'esclavage constituent des crimes contre l'humanité (voir plus bas) •

SUR INTERNET

www.ctl-2004.org

Article 1. «La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'Océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes, constituent un crime contre l'humanité.»

- Adopté par le Parlement français, le 10 mai 2001